



ÉTUDE DE CAS

L'ANGUILLE FUMÉE DANS L'UE



STRUCTURE DES PRIX DANS LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

FOCUS SUR LES PAYS-BAS,
L'ALLEMAGNE ET LE DANEMARK

EUMOFA

Observatoire Européen des Marchés des
Produits de la Pêche et de l'Aquaculture

JANVIER 2021

WWW.EUMOFA.EU

Manuscrit achevé en octobre 2020

La Commission européenne ne peut en aucun cas être tenue pour responsable de l'usage fait de cette publication en cas de réutilisation.

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2021

© Union européenne, 2021



La politique de réutilisation des documents de la Commission européenne est mise en œuvre sur la base de la décision 2011/833/UE de la Commission du 12 décembre 2011 relative à la réutilisation des documents de la Commission (JO L 330 du 14.12.2011, p. 39).

Sauf mention contraire, la réutilisation du présent document est autorisée dans le cadre d'une licence Creative Commons Attribution 4.0 International (CC BY 4.0) (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>). Cela signifie que la réutilisation est autorisée moyennant citation appropriée de la source et indication de toute modification.

Pour toute utilisation ou reproduction d'éléments qui ne sont pas la propriété de l'Union européenne, il peut être nécessaire de demander l'autorisation directement auprès des titulaires de droits respectifs. L'Union européenne ne détient pas les droits d'auteur relatifs aux éléments suivants:

Photo de couverture: © Andrew Balcombe/Shutterstock.com

PDF ISBN 978-92-76-15124-1 doi:10.2771/684369 KL-03-20-026-FR-N

POUR PLUS D'INFORMATIONS ET DE COMMENTAIRES :

Direction générale des affaires maritimes et de la pêche

B-1049 Bruxelles

Tél : +32 229-50101

Courriel: contact-us@eumofa.eu

CONTENU

RÉSUMÉ.....	1
LISTE DES ACRONYMES.....	2
0 INTRODUCTION	3
0.1 Champ d'étude	3
0.2 Contenu du document	3
1 DESCRIPTION DU PRODUIT ET DES MARCHÉS	4
1.1 Caractéristiques biologiques et commerciales	4
1.2 Production mondiale.....	7
1.3 Production en UE.....	8
2 LE MARCHÉ NÉERLANDAIS.....	3
2.1 Structure de la chaîne d'approvisionnement.....	3
2.2 Caractéristiques du marché et de la consommation aux Pays-Bas	6
2.3 Transmission des prix dans la chaîne d'approvisionnement.....	7
3 LE MARCHÉ ALLEMAND.....	11
3.1 Structure de la chaîne d'approvisionnement.....	11
3.2 Caractéristiques du marché et de la consommation en Allemagne.....	15
3.3 Transmission des prix dans la chaîne d'approvisionnement.....	15
4 LE MARCHÉ DANOIS.....	20
4.1 Structure de la chaîne d'approvisionnement.....	20
4.2 Caractéristiques du marché et de la consommation danoise	23
4.3 Transmission des prix dans la chaîne d'approvisionnement.....	23
5 CONCLUSIONS.....	26
6 ENTRETIENS.....	27

Résumé

- Le volume de production d'anguille était de 277.103 tonnes au niveau mondial en 2018 (FAO).
- La Chine était le plus grand producteur mondial avec 84% du volume, produisant notamment de l'anguille japonaise.
- Les États membres de l'UE-28 ont produit 7.663 tonnes en 2018 (-19% par rapport à 2009) et ont représenté 3% de la production mondiale. L'UE ne produit que de l'anguille européenne, et est le principal producteur de cette espèce au monde, avec 94% de la production européenne d'anguille en 2018.
- La production de l'UE repose principalement sur l'aquaculture (68% du volume) et, dans une moindre mesure, sur la pêche (32%).
- Les principaux producteurs d'anguille au niveau de l'UE sont les Pays-Bas, l'Allemagne, l'Italie et le Danemark, avec une production d'au moins 600 tonnes chacun en 2018.
- Sur le marché intra-UE, les Pays-Bas, la France et l'Allemagne sont les principaux exportateurs. La France exporte principalement de l'anguille vivante, tandis que les Pays-Bas et l'Allemagne exportent également des produits transformés (fumés et en conserve). Les Pays-Bas et l'Allemagne sont également les principaux importateurs (principalement des anguilles vivantes, congelées et fumées).
- L'anguille fait l'objet de mesures de reconstitution en raison de l'état du stock. Au niveau de l'UE, ces mesures sont définies dans le règlement (CE) n° 1100/2007 du Conseil, qui prévoit que les pays de l'UE doivent élaborer des plans de gestion de l'anguille afin de permettre à 40% des anguilles adultes de s'échapper des eaux intérieures pour rejoindre la mer, où elles peuvent frayer. Des fermetures temporaires de pêcheries sont également mises en œuvre. D'après les avis scientifiques, le statut de l'anguille européenne reste critique.
- Cette étude se concentre sur l'anguille fumée dans trois États membres : les Pays-Bas, l'Allemagne et le Danemark. L'anguille est interdite dans plusieurs chaînes de grande distribution en raison de l'état du stock et il s'agit principalement d'une production à petite échelle. L'étude se concentre donc sur les ventes dans les poissonneries et les ventes directes :
 - Filets d'anguille fumés, vendus au détail dans les poissonneries des Pays-Bas ;
 - Anguille fumée entière, vendue au détail dans les poissonneries en Allemagne ;
 - Filets d'anguille fumés, vendus au détail en vente directe au Danemark.
- Les principaux résultats de l'analyse de la structure des prix des trois produits étudiés sont résumés ci-dessous :
 - Le prix d'achat de l'anguille vivante pour les fumeurs varie entre 8,00 et 10,85 EUR/kg ;
 - Des coûts importants sont liés aux rendements de filetage (41% à 46%) et à la main-d'œuvre ;
 - Le prix au détail (hors TVA) varie de 43,00 EUR/kg en vente directe au Danemark (filets) à 55,20 EUR/kg aux Pays-Bas (filets) ;
 - Le prix au détail (TVA comprise) varie entre 48,69 EUR/kg en Allemagne (entier) et 60,17 EUR/kg aux Pays-Bas (filets).

Liste des acronymes

NC	Nomenclature combinée
UE	Union européenne
EM	États membres
FAO	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
EPV	Équivalent poids vif

0 Introduction

0.1 Champ d'étude

Les éléments clés de l'analyse de la structure des prix de l'anguille fumée et de la répartition de la valeur dans les chaînes d'approvisionnement sont les suivants :

Produit	Origine	Caractéristiques	Déterminants du marché et des prix	Focus EM
Anguille fumée	Aquaculture ; Pêche	L'anguille fait l'objet d'un plan de reconstitution	Produits traditionnels Production à petite échelle dans la plupart des cas L'anguille est interdite par certains grands distributeurs en raison de l'état des stocks	Pays-Bas Allemagne Danemark

0.2 Contenu du document

Conformément à la méthodologie développée au sein d'EUMOFA et disponible sur son site web (<http://www.eumofa.eu/price-structure>), ce document comprend :

- Une description du produit ;
- Une analyse des tendances de la production et du marché au niveau de l'UE ;
- Une analyse de la structure des prix le long de la chaîne d'approvisionnement aux Pays-Bas, en Allemagne et au Danemark.

1 DESCRIPTION DU PRODUIT ET DES MARCHÉS

1.1 Caractéristiques biologiques et commerciales

Produit de l'étude de cas

Nom : Anguille européenne - *Anguilla anguilla* **Code FAO 3 alpha :** ELE **Préservation :** fumé

Autres espèces principales :

Anguille japonaise (*Anguilla japonica*), anguille américaine (*Anguilla rostrata*), anguille à nageoires courtes (*Anguilla australis*)

Codes connexes dans la nomenclature des produits (COMEXT/EUROSTAT)

Les codes ont été modifiés en 2012. Le tableau ci-dessous détaille les codes avant et après 2012.

Tableau 1: Codes commerciaux pour l'anguille et les produits à base d'anguille (nomenclature NC-8)

	Jusqu'en 2011	Depuis 2012
Anguilles vivantes	03 01 92 00	03 01 92 10: longueur < 12 cm 03 01 92 30: longueur entre 12 et 20 cm 03 01 92 90: longueur supérieure à 20 cm
Anguilles fraîches ou réfrigérées	03 02 66 00	03 02 74 00
Anguilles congelées	03 03 76 00	03 03 26 00
Anguilles fumées	03 05 49 50	03 05 44 10
Préparations ou conserves d'anguilles	/	16 04 17 00

Gestion du stock d'anguille

Le stock d'anguille européenne est très réduit. D'après l'avis scientifique du Conseil international pour l'exploration de la mer (CIEM) le statut de l'anguille européenne reste critique et la quantité d'anguille à tous les niveaux du cycle de développement reste faible¹.

En Septembre 2008, l'anguille européenne a été ajoutée dans la Liste Rouge de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) en tant qu'espèce en voie critique de disparition².

Sur la base du règlement (CE) n° 1100/2007 du Conseil du 18 septembre 2007 instituant des mesures de reconstitution du stock d'anguille européenne, les pays de l'UE ont élaboré des plans de gestion de l'anguille afin de permettre à 40% des anguilles adultes de s'échapper des eaux intérieures vers la mer, où elles peuvent frayer.

Les mesures possibles mises en œuvre dans le cadre de ces plans sont les suivantes

- Limitation de la pêche (professionnelle et récréative) ;
- Facilitation de la migration des poissons dans les rivières ;
- Repeuplement des eaux intérieures pertinentes avec de jeunes anguilles.

En outre, les pays de l'UE qui capturent des civelles doivent réserver 60% de leurs captures pour le repeuplement au sein de l'UE. Depuis 2018, des fermetures temporaires de pêche ont été mises en œuvre au niveau de l'UE dans le cadre des Règlements sur les Possibilités de Pêche. De plus, les résultats de l'évaluation sur le Règlement anguille et les mesures établies dans les plans de gestion de l'anguille ont été publiés en 2020³.

¹ <http://ices.dk/sites/pub/Publication%20Reports/Advice/2020/2020/ele.2737.nea.pdf>

² <https://www.iucnredlist.org/ja/species/60344/152845178>

³ https://ec.europa.eu/fisheries/sites/fisheries/files/swd-2020-35_en.pdf

L'anguille européenne est inscrite à l'annexe II de la CITES (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction). Cette annexe concerne les espèces qui peuvent être menacées d'extinction. Dans ce contexte, le commerce international de l'anguille européenne à destination et en provenance de l'UE est interdit⁴ depuis 2011⁵, sur la base d'une décision des Etats Membres de l'UE, tandis que le commerce intra-UE reste possible. L'anguille européenne a été ajoutée à l'annexe II de la Convention sur la Conservation des Espèces Migratrices (CMS), où les Parties (couvrant quasiment l'ensemble de l'aire de distribution de l'anguille européenne) de la Convention appellent au développement d'actions de conservation collectives entre les Etats de l'aire de répartition.

⁴ https://ec.europa.eu/fisheries/marine_species/wild_species/eel/management_plans_en

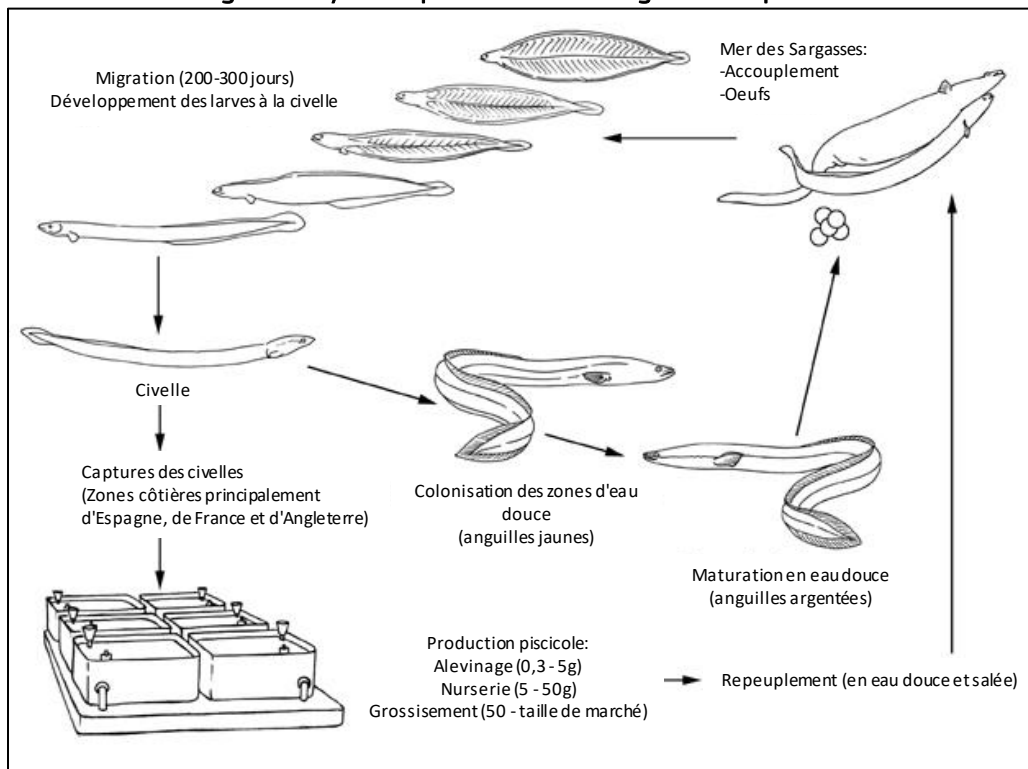
⁵ <https://ec.europa.eu/environment/cites/pdf/cop17/eels.pdf>

Paramètres biologiques

Paramètre	Caractéristiques
Cycle de vie	<p>L'anguille est une espèce catadrome. Les jeunes anguilles vivent en eau douce ; les mâles restent de 6 à 12 ans et les femelles de 8 à 18 ans. Elles migrent vers la mer lorsqu'elles sont sexuellement matures. Elles frayent dans la mer des Sargasses à la fin de l'hiver et au printemps.</p> <p>Les larves sont amenées en Europe par le Gulf Stream, et la migration dure 200-300 jours. Elles deviennent transparentes (civelles) avant d'entrer dans la zone côtière. Les civelles deviennent des anguilles jaunes lorsqu'elles colonisent les zones d'eau douce, et des anguilles "argentées" lorsqu'elles sont sexuellement matures. À ce stade, la teneur en graisse augmente dans le corps car l'anguille ne se nourrit pas pendant la migration vers la mer des Sargasses.</p> <p>La figure 1 donne un aperçu du cycle de vie de l'anguille, tant à l'état sauvage qu'en aquaculture.</p>
Production aquacole	<p>La production d'anguilles en aquaculture est basée sur les captures de civelles dans les zones sauvages.</p> <p>Ils existent différentes méthodes pour les stades de croissance : système extensif en bassin, production intensive avec système de recirculation ou valliculture (production extensive en eaux saumâtres réalisée en zone méditerranéenne).</p>
Température	<p>Dans un système d'étangs étendu, la température optimale varie de 18 à 25°C.</p> <p>Dans le système de recirculation, la température est d'environ 24°C.</p>
Régime alimentaire	L'anguille est une espèce carnivore.
Distribution dans la nature	L'anguille européenne se trouve en Europe et dans la partie nord de l'Afrique.
Capture	<p>Les captures sont principalement effectuées en eau douce et dans les zones estuariennes.</p> <p>Les anguilles sauvages capturées peuvent être utilisées pour la production aquacole et le repeuplement.</p>

Source : FAO

Figure 1: Cycle de production de l'anguille européenne



Source : FAO

1.2 Production mondiale

1.2.1 Vue d'ensemble

La production d'anguille a été assez stable dans le temps, s'élevant à 277.104 tonnes en 2018 (source : FAO), ce qui n'est que 1% de moins qu'en 2009. L'anguille japonaise est la principale espèce (95% du volume), suivie de l'anguille européenne (3,5%) et d'autres espèces (1,5%), comme l'anguille américaine ou l'anguille à nageoires courtes.

Tableau 2: Évolution de la production mondiale d'anguilles entre 2009 et 2018 (en tonnes)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	% total 2018	Evol. 2018 / 2009
Anguille japonaise	259.691	254.428	236.864	217.652	208.759	223.342	245.598	244.534	253.044	263.198	95%	1%
Anguille européenne	11.318	10.707	8.599	12.656	9.291	8.777	9.175	9.830	9.472	9.663	3%	-15%
Autres anguilles	8.857	6.184	3.746	5.977	7.478	6.684	5.190	3.948	4.832	4.243	2%	-52%
Total	279.866	271.319	249.209	236.285	225.528	238.803	259.963	258.312	267.348	277.104	100%	-1%

Source : FAO

La production d'anguilles est principalement issue de l'aquaculture (97%)⁶. En 2018, le volume d'anguilles d'élevage était de 268.953 tonnes et le volume d'anguilles sauvages capturées était de 8.151 tonnes⁷.

Tableau 3: Évolution de la production d'anguilles d'élevage et d'anguilles sauvages capturées entre 2009 et 2018 (en tonnes)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	% total 2018	Evol. 2018 / 2009
Aquaculture	271.529	263.635	242.340	222.475	214.296	229.835	252.446	251.490	259.857	268.953	97%	-1%
Pêche	8.337	7.684	6.869	13.810	11.232	8.968	7.517	6.822	7.491	8.151	3%	-2%
Total	279.865	271.320	249.208	236.285	225.528	238.802	259.964	258.313	267.349	277.103	100%	-1%

1.2.2 Evolution de la production d'anguille par les principaux pays producteurs

Le principal producteur d'anguilles est la Chine, qui représentait 84% de la production mondiale en 2018, suivie du Japon et de la République de Corée. Ces trois pays produisent de l'anguille japonaise.

Tableau 4: Évolution de la production d'anguilles dans les principaux pays producteurs (en tonnes)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	% total 2018	Evol. 2018 / 2009
Chine	211.212	206.258	196.832	193.501	187.298	198.210	211.129	210.995	217.263	233.222	84%	10%
Japon	22.669	20.788	22.235	17.542	14.339	17.739	20.189	18.978	21.050	15.172	5%	-33%
République de Corée	6.766	8.021	7.257	4.365	5.218	5.716	9.089	9.904	11.066	10.600	4%	57%
UE-28	9.496	9.740	8.060	7.220	7.967	7.633	7.874	8.493	8.167	7.663	3%	-19%
Autres	29.723	26.512	14.825	13.657	10.706	9.505	11.682	9.942	9.802	10.447	4%	-65%
Total	279.866	271.319	249.209	236.285	225.528	238.803	259.963	258.312	267.348	277.104	100%	-1%

Source: FAO

⁶ La production aquacole est basée sur la capture de juvéniles sauvages.

⁷ Les anguilles sauvages pêchées couvrent les juvéniles, les anguilles jaunes et les anguilles argentées.

Les États membres de l'UE-28 se classent en quatrième position, ne produisant que de l'anguille européenne. La production de l'UE-28 était de 7.663 tonnes en 2018, ce qui représente 94% de la production mondiale d'anguilles européennes. En 2018, le principal pays tiers produisant de l'anguille européenne était l'Égypte, avec 1.295 tonnes.

1.3 Production en UE

1.3.1 Production de l'UE par les principaux États membres producteurs

La production européenne d'anguilles était de 7.663 tonnes en 2018. Les principaux États membres de l'UE producteurs d'anguilles sont les Pays-Bas et l'Allemagne (respectivement 2.642 et 1.411 tonnes en 2018), qui représentent plus de la moitié de la production d'anguilles de l'UE en 2018 (52%). Suivent l'Italie, le Danemark, la Grèce, la France et l'Espagne, qui couvrent chacun au moins 5% de la production de l'UE.

La production de l'UE a diminué de 19% au cours de la dernière décennie : presque tous les principaux États membres sont concernés par cette baisse, la principale exception étant l'Allemagne (production deux fois plus élevée en 2018 par rapport à 2009) et l'Italie (+1% entre 2009 et 2018).

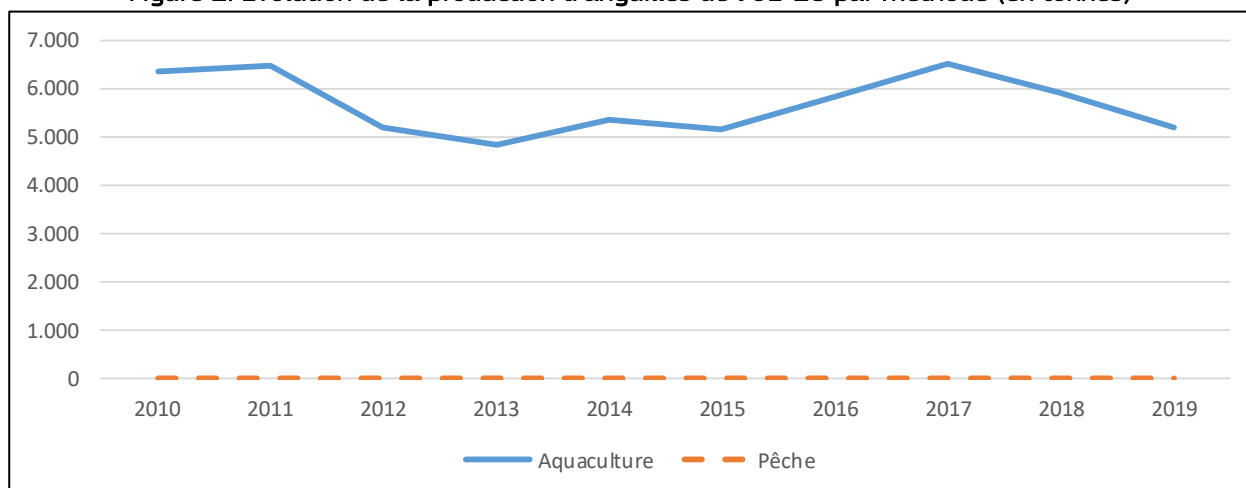
Au niveau de l'UE, en 2018, 68% du volume étaient des anguilles d'élevage et 32% des anguilles capturées. La production aquacole a diminué de 36% entre 2007 et 2018 (elle s'élevait alors à 5.217 tonnes) et le volume d'anguilles sauvages capturées a diminué de 31% (2.446 tonnes en 2018).

Tableau 5: Évolution de la production d'anguilles dans les principaux États membres producteurs (en tonnes)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	% total 2018	Evol. 2018 / 2009
NL	3.053	3.307	2.422	2.141	3.206	2.663	2.429	2.445	2.534	2.642	34%	-13%
DE	690	696	938	716	778	846	1.345	1.242	1.361	1.411	18%	+104%
IT	654	711	558	781	691	645	621	1.379	1.388	660	9%	+1%
DK	2.126	1.954	1.525	1.389	1.043	1.120	1.494	1.334	808	623	8%	-71%
EL	444	379	302	334	259	306	345	524	382	405	5%	-9%
FR	564	580	578	339	401	330	292	96	315	394	5%	-30%
ES	570	487	496	439	402	426	419	405	381	391	5%	-31%
SE	518	618	530	429	453	384	349	391	348	343	4%	-34%
UK	463	461	460	418	428	400	357	356	333	341	4%	-26%
PL	161	168	120	119	141	124	111	139	171	143	2%	-11%
HU	92	235	26	17	67	155	10	3	6	116	2%	+26%
LV	5	8	6	5	6	4	5	4	8	65	1%	+1.200%
BG	0	0	0	0	0	0	2	5	40	35	0,5%	/
BE	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	0,4%	0%
EE	52	39	18	18	18	144	15	16	17	19	0,2%	-63%
CZ	21	19	17	17	15	15	14	12	15	17	0,2%	-19%
LT	21	19	11	8	14	8	6	10	12	10	0,1%	-52%
FI	17	11	11	7	6	21	21	9	9	9	0,1%	-47%
PT	12	15	9	6	6	7	6	6	5	6	0,1%	-46%
Autres	3	3	3	7	3	5	3	87	4	3	0,0%	0%
UE 28	9.496	9.740	8.060	7.220	7.967	7.633	7.874	8.493	8.167	7.663	100%	-19%

Source : FAO

Figure 2: Évolution de la production d'anguilles de l'UE-28 par méthode (en tonnes)



Source : FAO

1.3.2 Importation - Exportation

Bien que le commerce extra-UE de l'anguille européenne soit interdit depuis 2011 (voir section 1.1), certaines importations et exportations extra-UE d'anguille et de produits à base d'anguille sont enregistrées, même si elles sont très limitées : 1.384 tonnes importées et 28 tonnes exportées en 2019. Cela doit couvrir d'autres espèces que l'anguille européenne, notamment l'anguille japonaise, mais la nomenclature douanière ne permet pas de distinguer les différentes espèces. Le commerce extra-UE est interdit, mais le commerce intra-UE est autorisé. Au niveau de l'UE, comme l'indique la FAO⁸, la production aquacole d'anguilles européennes dans les différents États membres est basée sur l'importation de civelles de France, du Portugal, d'Espagne et du Royaume-Uni.

Importations extra-UE

Les importations en provenance des pays tiers sont principalement des conserves et des produits congelés (respectivement 800 et 427 tonnes), et dans une moindre mesure des anguilles vivantes (156 tonnes en 2019). Leur valeur globale était de 20,1 millions d'euros en 2019, la Chine étant le principal fournisseur (79% du total en valeur).

La valeur des importations a augmenté de 17% entre 2012 et 2019 (+8% en termes réels)⁹, et le volume a augmenté de 38%. L'augmentation en volume est liée à l'augmentation des importations d'anguilles en conserve et congelées (respectivement +107% et +29%), les importations d'anguilles vivantes ayant diminué (-46%).

Les prix des conserves d'anguille ont fortement diminué entre 2012 et 2013 (de 29,07 EUR/kg à 19,94 EUR/kg) et sont restés stables depuis 2013 (entre 17 et 20 EUR/kg en prix nominal ; entre 17 et 19 EUR/kg en prix réel). Le prix de l'anguille congelée a diminué progressivement entre 2012 et 2018, passant de 8,65 EUR/kg à 7,48 EUR/kg (de 9,11 EUR/kg et 7,32 EUR/kg en prix réel). Le prix est resté relativement stable entre 2012 et 2019 pour l'anguille vivante, passant de 8,66 EUR/kg et 10,79 EUR/kg en valeur nominale (ce qui correspond à 8,91 EUR/kg et 11,37 EUR/kg en valeur réelle).

⁸ http://www.fao.org/fishery/culturedspecies/Anguilla_anguilla/en

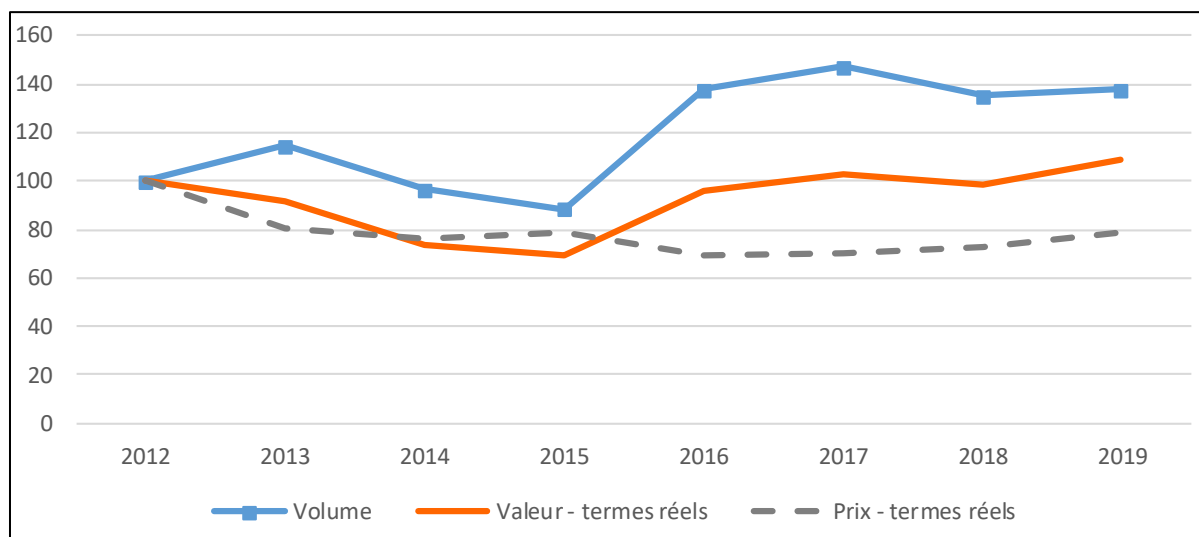
⁹ Dans le rapport, les valeurs sont exprimées en termes réels en utilisant le déflateur du PIB (base=2015)

Tableau 6: Importations extra-UE d'anguilles et de produits à base d'anguilles (2019)

	Volume (tonnes)	Valeur nominale (1.000 EUR)	Prix (EUR/kg)	% val. 2019
Vivant	156	1.454	9,33	7%
Frais	0	0	/	0%
Congelé	427	3.194	7,48	16%
Fumé	1	5	5,16	0%
En conserve	800	15.423	19,28	77%
Total	1.384	20.076	14,51	100%

Source : Élaboration des données EUROSTAT-COMEXT par EUMOFA

Figure 3: Évolution de l'indice des importations extra-UE d'anguilles et de produits à base d'anguilles (base 100 = 2012)



Source : Élaboration des données EUROSTAT-COMEXT par EUMOFA

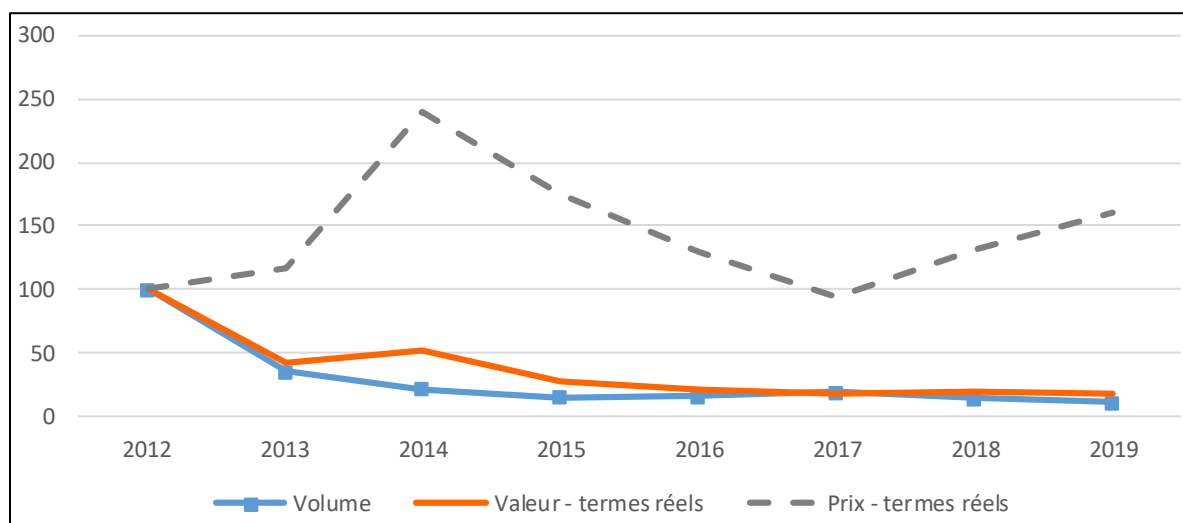
Exportations extra-UE

Les exportations extra-UE d'anguilles et de produits à base d'anguilles se sont élevées à 28 tonnes pour 0,82 million d'euros en 2019. Il s'agissait principalement d'anguilles transformées (conservées et fumées), principalement destinées au Mexique et à la Suisse. Le commerce extra-UE a fortement diminué entre 2012 et 2016 (-78% en valeur nominale ; -82% en termes réels) et est resté stable après cette période.

Tableau 7: Exportations extra-UE d'anguilles et de produits à base d'anguilles (2019)

	Volume (tonnes)	Valeur nominale (1.000 EUR)	Prix (EUR/kg)	% val. 2019
Vivant	0	1	/	0%
Frais	2	12	5,76	1%
Congelé	1	23	17,62	3%
Fumé	10	273	27,33	33%
En conserve	15	511	33,85	62%
Total	28	820	28,87	100%

Source : Élaboration des données EUROSTAT-COMEXT par EUMOFA

Figure 4: Évolution de l'indice des exportations extra-UE d'anguilles et de produits à base d'anguilles (base 100 = 2012)

Source : Élaboration des données EUROSTAT-COMEXT par EUMOFA

Flux commerciaux intra-UE

Exportations intra-UE

Les principaux États membres actifs dans le domaine du commerce intra-UE sont les Pays-Bas, la France, l'Allemagne et le Danemark (plus de 7 millions d'euros exportés en 2019 sur le marché intra-UE); le Royaume-Uni, l'Espagne, la Grèce et la Suède suivent.

La France est le principal exportateur d'anguilles vivantes sur le marché intra-UE (15,8 millions d'euros en 2019), suivie par les Pays-Bas (11 millions d'euros). Les autres exportateurs importants d'anguilles vivantes (plus de 3 millions d'euros d'exportations) sont le Royaume-Uni, l'Allemagne et le Danemark.

L'anguille fumée est exportée de manière significative par un EM : les Pays-Bas avec 2,5 millions d'euros en 2019.

Tableau 8: Valeur des exportations intra-UE d'anguilles en provenance des principaux États membres d'origine (1.000 EUR, valeur nominale, 2019)

	NL	FR	DE	DK	UK	ES	EL	SE
Vivant	11.008	15.810	4.080	3.051	4.536	655	1.234	47
Frais	1.371	119	129	2.812	73	1.685	4	370
Congelé	535	151	363	1.081	7	128	17	597
Fumé	2.495	28	197	70	14	2	267	57
En conserve	5.694	182	4.589	0	106	55	0	11
Total	21.102	16.290	9.358	7.015	4.736	2.525	1.522	1.081

Source : Élaboration des données EUROSTAT-COMEXT par EUMOFA

Importations intra-UE

Les principaux importateurs d'anguilles et de produits à base d'anguilles en provenance d'autres États membres sont les Pays-Bas, l'Allemagne, le Danemark et la France (plus de 5 millions d'euros d'importations en 2019). Viennent ensuite l'Italie, l'Espagne et la Pologne, avec plus d'un million d'euros d'importations en 2019. Chacun de ces États membres est un grand importateur d'anguilles vivantes (au moins 1 million d'euros d'importations intra-UEs d'anguilles vivantes en 2019), qui peuvent être utilisées pour la production aquacole ou le repeuplement.

Seuls deux États membres sont des importateurs d'anguilles transformées (en conserve, fumées et congelées) : les Pays-Bas et l'Allemagne (8,2 millions d'euros et 5 millions d'euros, respectivement).

Tableau 9: Valeur des importations intra-UEs dans les principaux États membres de destination (1.000 EUR, valeur nominale, 2019)

	NL	DE	DK	FR	IT	ES	PL
Vivant	6.551	3.371	3.051	5.499	2.550	2.023	1.002
Frais	535	363	3.894	151	3	128	159
Congelé	2.495	197	70	28	5	2	147
Fumé	5.694	4.589	33	182	7	55	19
En conserve	0	254	0	1	0	2	0
Total	15.275	8.774	7.048	5.861	2.565	2.211	1.327

Source : Élaboration des données EUROSTAT-COMEXT par EUMOFA

1.3.3 Consommation apparente par État membre

En 2018, l'approvisionnement total d'anguilles dans l'UE-28 (production + importations) était de 9.433 tonnes d'équivalent poids vif (EPV). Il est principalement basé sur la production de l'UE (7.663 tonnes) et les importations (1.770 tonnes d'équivalent poids vif). Les exportations étant limitées (55 tonnes d'équivalent poids vif), la consommation apparente au niveau de l'UE-28 (production + importations - exportations) a été estimée à 9.378 tonnes d'équivalent poids vif.

Les principaux États membres en termes de consommation apparente en 2018 étaient les Pays-Bas, l'Allemagne et l'Italie (consommation apparente supérieure à 1.600 tonnes epv). La consommation apparente de chacun des autres États membres était inférieure à 1.000 tonnes d'équivalent poids vif.

Tableau 10: Consommation apparente d'anguilles dans les principaux États membres (2018, en tonnes d'équivalent poids vif)

	Production (Captures + Aquaculture)	Importations	Offre totale (production + importations)	Exportations	Consommation apparente (approvisionnement total - exportations)
NL	2.642	2.273	4.915	1.617	3.298
DE	1.411	965	2.376	824	1.552
IT	659	453	1.113	3	1.110
BE	30	581	611	103	509
PL	143	360	503	15	488
ES	391	207	599	214	384
SE	343	22	365	83	282
UK	341	307	648	379	269
DK	623	262	885	645	240
PT	6	194	200	26	174
GR	405	3	408	253	155
HU	116	0	116	1	115
LV	65	34	99	21	78
FR	394	265	659	598	61
BG	35	3	38	0	38
FI	9	23	32	0	32
CZ	17	13	30	7	23
AT	0	42	42	30	12
LU	0	13	13	2	11
EE	19	48	67	61	6
LT ¹⁰	10	27	37	39	0
UE-28	7.663	1.770	9.433	55	9.378

Source : Élaboration des données EUROSTAT-COMEXT et FAO par EUMOFA

¹⁰ Le calcul de la consommation apparente était égal à -2 tonnes. Ce résultat peut être dû à l'estimation de l'équivalent poids vif basée sur le niveau de précision des coefficients de calcul de l'équivalent poids vif.

2 Le marché néerlandais

2.1 Structure de la chaîne d'approvisionnement

2.1.1 Production

Le volume de la production d'anguilles aux Pays-Bas était de 2.642 tonnes en 2018, dont 2.150 tonnes provenant de l'aquaculture (76%) et 492 tonnes de la pêche (24%). Les deux secteurs ont connu une croissance depuis 2012 : 19% pour l'aquaculture et +44% pour la pêche.

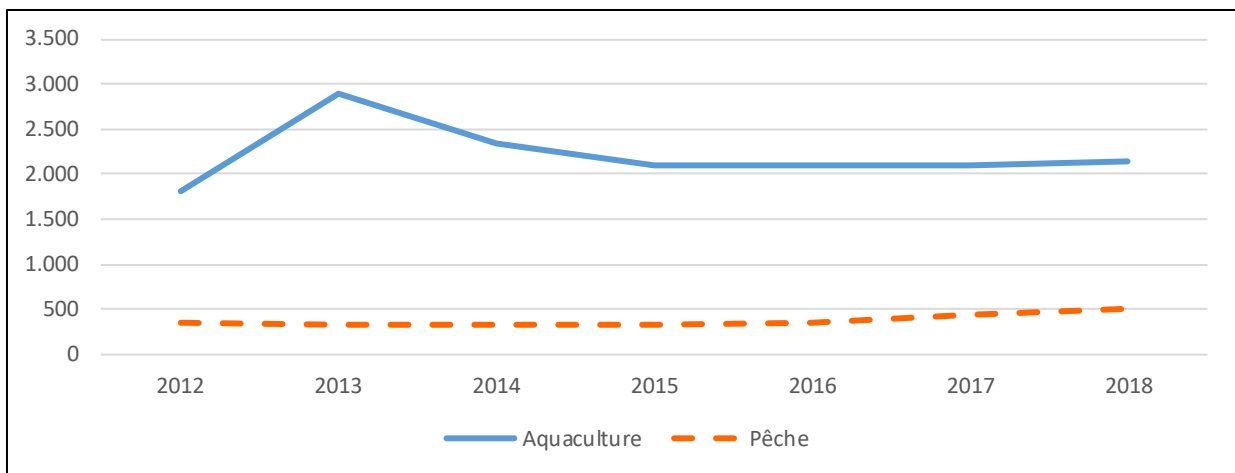
Tableau 11: Production d'anguille aux Pays-Bas entre 2012 et 2018 (en tonnes)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Evol. 2018 / 2012
Aquaculture	1.800	2.885	2.335	2.100	2.100	2.100	2.150	+19%
Pêche	341	321	328	329	345	434	492	+44%
Total	2.141	3.206	2.663	2.429	2 445	2 534	2.642	+23%

Source : FAO

La production d'anguilles d'élevage a atteint un pic en 2013 avec 2.885 tonnes, elle est tombée à 2.100 tonnes en 2015 et est maintenant relativement stable. Les captures d'anguilles sauvages étaient de 341 tonnes en 2012 et ont augmenté jusqu'à près de 500 tonnes en 2018.

Figure 5: Évolution de la production d'anguilles d'élevage et d'anguilles sauvages capturées aux Pays-Bas entre 2012 et 2018 (en tonnes)



Source : FAO

La valeur des anguilles d'élevage aux Pays-Bas était de 17,2 millions d'euros en 2018 (16,5 millions d'euros en termes réels), après avoir culminé à 24,5 millions d'euros en 2013.

Tableau 12: Volume et valeur nominale des anguilles d'élevage aux Pays-Bas (2012-2017)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Evol. 2018 / 2012
Volume (tonnes)	1.800	2.885	2.335	2.100	2.100	2.100	2.150	+17%
Valeur (1.000 EUR)	13.950	24.523	16.345	16.275	16.275	16.275	17.199	+16%

Source : FAO

2.1.2 Importations - Exportations

Importations

Les importations totales d'anguilles et de produits à base d'anguilles aux Pays-Bas ont atteint 1.884 tonnes et 21,2 millions d'euros en 2019. Les principaux produits importés étaient des anguilles vivantes et des conserves d'anguilles, respectivement 10,7 millions et 8,9 millions d'euros en 2019 (92% de la valeur totale importée). Les principaux fournisseurs étaient la Chine et l'Allemagne (53% du total), les anguilles vivantes d'Allemagne et les anguilles en conserve de Chine.

Tableau 13: Importations d'anguilles et de produits à base d'anguilles aux Pays-Bas (2019)

	Volume (tonnes)	Valeur nominale (1.000 EUR)	Prix (EUR/kg)	% val. 2019
Vivant	1.076	10.701	9,95	50%
Frais	181	974	5,38	5%
Congelé	59	622	10,49	3%
Fumé	0	2	23,57	0%
En conserve	567	8.921	15,72	42%
Total	1.884	21.220	11,26	100%

Source : Élaboration des données EUROSTAT-COMEXT par EUMOFA

Les importations d'anguilles fumées sont très limitées aux Pays-Bas, car il existe une longue tradition de fumage au niveau national : 0,1 tonne importée pour 2.357 euros en 2019 (1.867 euros en termes réels).

Tableau 14: Évolution des importations d'anguille fumée aux Pays-Bas entre 2012 et 2019

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Evol. 2019 / 2012
Volume (tonnes)	4,8	4,2	0,5	0,9	0,9	0,9	0,0	0,1	-98%
Valeur nominale (1.000 EUR)	134	58	11	19	19	13	0	2	-98%
Prix (EUR/kg)	27,87	13,69	22,17	21,42	21,54	14,95	/	23,57	-15%

Source : Élaboration des données EUROSTAT-COMEXT par EUMOFA

Exportations

Les exportations d'anguilles et de produits à base d'anguilles en provenance des Pays-Bas ont atteint 1.493 tonnes et 21,2 millions d'euros en 2019. Il s'agissait principalement d'anguilles vivantes (52% de la valeur de toutes les anguilles exportées, soit 11 millions d'euros), suivies des conserves d'anguilles (27% de la valeur exportée, soit 5,8 millions d'euros) et des anguilles fumées (12% de la valeur exportée, soit 2,5 millions d'euros). Les principales destinations étaient l'Allemagne et la Belgique (61% de la valeur exportée).

Tableau 15: Exportations d'anguilles et de produits à base d'anguilles des Pays-Bas (2019)

	Volume (tonnes)	Valeur nominale (1.000 EUR)	Prix (EUR/kg)	% val. 2019
Vivant	1.003	11.009	10,98	52%
Frais	151	1.379	9,11	7%
Congelé	29	535	18,44	3%
Fumé	68	2.498	36,57	12%
En conserve	242	5.758	23,84	27%
Total	1.493	21.178	14,18	100%

Source : Élaboration des données EUROSTAT-COMEXT par EUMOFA

Les exportations d'anguilles fumées étaient de 68 tonnes et de 2,5 millions d'euros en 2019, elles ont augmenté de 12% en volume et de 33% en valeur depuis 2012 (+21% en termes réels). Le prix a augmenté ces dernières années et était de 36,57 EUR/kg en 2019. Les exportations ont atteint leur point culminant en 2017 (93 tonnes et 3,5 millions d'euros).

Tableau 16: Évolution des exportations d'anguille fumée des Pays-Bas entre 2012 et 2019

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Evol. 2019 / 2012
Volume (tonnes)	61	59	46	31	87	93	75	68	+12%
Valeur (1.000 EUR)	1.881	1.748	1.312	853	2.862	3.434	2.687	2.498	+33%
Prix (EUR/kg)	30,78	29,68	28,39	27,50	33,05	36,85	35,82	36,57	+19%

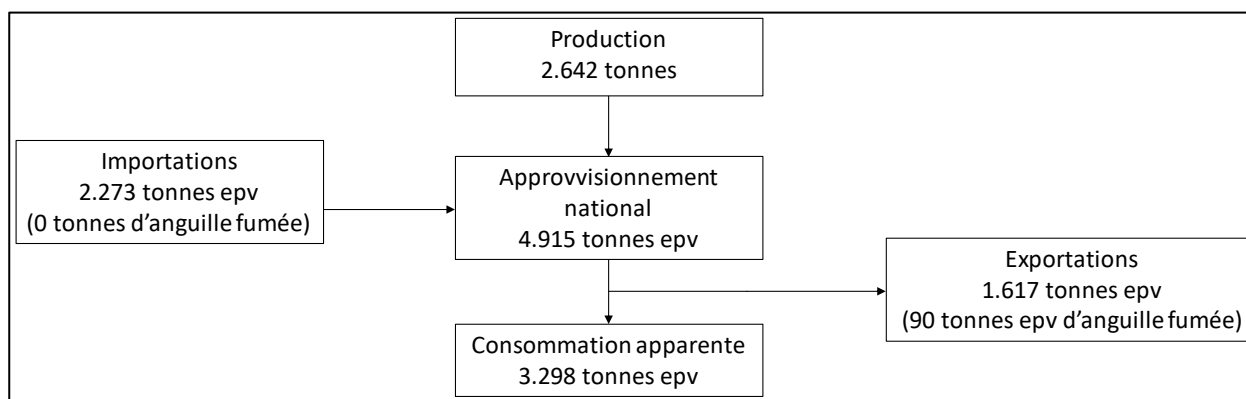
Source : Élaboration des données EUROSTAT-COMEXT par EUMOFA

2.1.3 Consommation apparente

En 2018, l'approvisionnement total d'anguilles aux Pays-Bas était de 4.915 tonnes d'équivalent poids vif, dont 54% provenaient de la production nationale (aquaculture + pêche) et 46% des importations. Un tiers (33%) de cet approvisionnement a été exporté, ce qui permet d'estimer les deux tiers de la consommation nationale "apparente" (3.298 tonnes d'équivalent poids vif).

Il n'existe pas de données détaillées sur la production d'anguille fumée, mais d'après les entretiens avec les transformateurs, elle est estimée à un maximum de 2.000 tonnes par an.

Figure 6: Bilan de l'approvisionnement d'anguilles aux Pays-Bas (2018, tonnes d'équivalent poids vif)



Source : Élaboration des données EUROSTAT-COMEXT et FAO par EUMOFA

2.2 Caractéristiques du marché et de la consommation aux Pays-Bas

2.2.1 Caractéristiques du marché

D'après les entretiens, il y a environ 20 fumeurs d'anguilles aux Pays-Bas : un grand nombre d'entre eux sont très petits et environ 5 à 6 entreprises traitent des volumes importants (au moins quelques centaines d'anguilles vivantes chacune). Le processus peut varier d'une entreprise à l'autre, notamment en ce qui concerne le processus de fumage (par exemple, en ce qui concerne le type de bois utilisé).

Les principaux canaux de vente de l'anguille fumée aux Pays-Bas sont

- les ventes directes des producteurs aux consommateurs ;
- la vente aux poissonneries, dont une grande partie sont des poissonneries "mobiles" (avec des camions) ;
- les ventes à l'HORECA.

Pour les poissonniers et l'HORECA, certains grossistes peuvent intervenir entre le transformateur et le poissonnier ou le restaurant.

Il n'y a pas de vente d'anguille dans les supermarchés néerlandais, car cette espèce est interdite par la grande distribution depuis 2009 ou 2010 (selon le détaillant), en raison de préoccupations concernant l'état du stock de poissons. D'après les entretiens, cette interdiction a eu un fort impact sur le marché (environ -30% des ventes quelques mois après le début de l'interdiction).

La certification ESF (Eel Stewardship Fund) est utilisée sur le marché néerlandais.

2.2.2 Consommation

L'anguille fumée est un produit traditionnel aux Pays-Bas, consommé en filet ou entier. La demande de filets est plus élevée que celle de l'anguille entière, car ils sont plus faciles à préparer. L'anguille fumée est considérée comme un produit festif et haut de gamme : elle peut être consommée de différentes manières, par exemple avec un morceau de pain en entrée, en salade ou en sandwich.

2.2.3 Fondation DUPAN

DUPAN¹¹ est une fondation dont l'objectif est la reconstitution des stocks d'anguilles dans les voies navigables néerlandaises et européennes. Elle regroupe l'association néerlandaise des négociants d'anguilles (NeVePaling), l'association néerlandaise des pisciculteurs (NEVEVI) et l'organisation des pêcheurs professionnels (netVISwerk).

Les actions mises en œuvre par DUPAN couvrent :

- La facilitation de la migration des anguilles ;
- Le repoissonnement des civelles ;
- La recherche scientifique ;
- Des solutions durables pour la capture, l'élevage et la transformation de l'anguille.

DUPAN est lié au fonds *Eel Stewardship Fund* (ESF)¹², qui contribue aux activités de DUPAN.

Aux Pays-Bas, les transformateurs d'anguilles paient une redevance pour chaque kg d'anguille fumée produite : 1,00 EUR/kg pour les filets fumés et 0,50 EUR/kg pour l'anguille fumée entière. Par cette redevance, les transformateurs contribuent aux actions mises en œuvre par la fondation DUPAN.

2.3 Transmission des prix dans la chaîne d'approvisionnement

2.3.1 Prix en première vente

Informations qualitatives tirées des entretiens

Aux Pays-Bas, les premières ventes concernent les anguilles adultes ; les civelles ne sont pas pêchées dans cet État membre. Il existe différents types d'anguilles, avec des prix différents. D'après les entretiens, le prix d'achat de l'anguille vivante aux Pays-Bas pour la transformation se situait entre 6,50 et 11,00 EUR/kg en 2019. Certaines anguilles peuvent être achetées à 4,00-5,00 EUR/kg mais la qualité est très faible.

Un transformateur a indiqué que l'anguille argentée est "la meilleure", coûtant de 9,00 à 11,00 EUR/kg et ayant une teneur en graisse de 28%.

Les anguilles argentées sont principalement utilisées pour les filets fumés et les anguilles jaunes pour les produits fumés entiers. Les fermes aquacoles peuvent fournir des anguilles argentées et les pêcheries fournissent à la fois des anguilles argentées et des anguilles jaunes.

Les transformateurs interrogés ont indiqué qu'il n'y a pas de différence entre l'anguille d'élevage et l'anguille sauvage capturée en termes de qualité, mais la principale différence est représentée par la régularité de l'approvisionnement (la régularité du volume d'anguille sauvage capturée n'est pas suffisante pour les plus grands transformateurs).

Le prix a eu tendance à diminuer en 2019 par rapport à 2018, en raison d'une demande plus faible des transformateurs par rapport au volume disponible.

Données

Selon les données recueillies par EUMOFA auprès du Ministère néerlandais des affaires économiques, de l'agriculture et de l'innovation, 1 à 4 tonnes sont vendues chaque année au stade de la première vente aux Pays-Bas. Il s'agit d'une part très limitée du volume d'anguilles pêchées aux Pays-Bas (entre 300 et 500 tonnes pêchées chaque année par la flotte néerlandaise, selon la FAO).

Le prix au stade de la première vente est le prix payé par le transformateur lorsqu'il achète directement aux pêcheurs (le transformateur peut également acheter auprès des pisciculteurs ou des grossistes). Le prix en première vente était de 7,47 EUR/kg en moyenne en 2019 (6,95 EUR/kg en valeur réelle), il était

¹¹ <https://www.dupan.nl/nl/english>

¹² <https://www.esf.international/>

inférieur de 1,51 EUR/kg à celui de 2018 (1,70 EUR/kg de moins en valeur réelle) et était le prix le plus bas depuis 2012. Le prix moyen annuel a varié entre 8,98 et 11,34 entre 2012 et 2018 (6,95 EUR/kg à 11,58 EUR/kg en valeur réelle).

Tableau 17 : Premières ventes d'anguilles aux Pays-Bas (2012-2019)

	Volume (tonne)	Valeur nominale (1.000 EUR)	Prix (EUR/kg)
2012	0,76	8,6	11,34
2013	0,83	8,2	9,93
2014	2,06	20,0	9,70
2015	1,14	10,8	9,46
2016	2,16	20,3	9,41
2017	2,56	25,9	10,09
2018	2,19	19,7	8,98
2019	4,08	30,4	7,47

Source : EUMOFA, données recueillies auprès du Ministère néerlandais des affaires économiques, de l'agriculture et de l'innovation

Prix départ exploitation

Selon les données de la FAO, le prix moyen de l'anguille d'élevage a varié entre 7,00 et 8,50 EUR/kg entre 2012 et 2018 (7,05 à 8,59 EUR/kg en prix réel).

Tableau 18: Prix départ exploitation (prix nominal) pour les anguilles d'élevage aux Pays-Bas (2012-2018)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Prix (EUR/kg)	7,75	8,50	7,00	7,75	7,75	7,75	8,00

Source : FAO

2.3.2 Transformation

D'après les entretiens, le prix départ usine varie entre 35,00 et 38,00 EUR/kg pour les filets fumés (le principal produit vendu).

2.3.3 Prix à l'importation et à l'exportation

Il n'y a pratiquement pas d'importation d'anguille fumée aux Pays-Bas : 5 tonnes en 2012 à 0,1 tonne en 2019. Le prix était de 23,57 EUR/kg en 2019. Les exportations sont plus importantes (68 tonnes en 2019 vendues à 36,57 EUR/kg ; 34,13 EUR/kg en termes réels). Entre 2016 et 2019, le prix a varié de 33,00 à 37,00 EUR/kg (32,90 à 36,23 EUR/kg en termes réels).

Tableau 19: Prix à l'importation et à l'exportation (prix nominal) et volume pour l'anguille fumée aux Pays-Bas

		2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Evol. 2019/2012
Prix (EUR/kg)	Import	27,87	13,69	22,17	21,42	21,54	14,95	/	23,57	-15%
	Export	30,78	29,68	28,39	27,50	33,05	36,85	35,82	36,57	19%
Volume (tonnes)	Import	5	4	1	1	1	1	0	0,1	-98%
	Export	61	59	46	31	87	93	75	68	12%

Source : Élaboration des données EUROSTAT-COMEXT par EUMOFA

2.3.4 Prix au détail

Les filets d'anguille fumés sont généralement vendus en paquets de 100g. D'après les entretiens, le prix varie généralement de 50,00 à 70,00 EUR/kg (5,00 à 7,00 EUR/100g), mais certains produits peuvent être vendus au détail jusqu'à 80,00 EUR/kg (selon la stratégie du détaillant).

2.3.5 Transmission des prix

L'analyse porte sur les filets d'anguilles fumés vendus par les poissonniers, les données sont basées sur des entretiens. Le prix de l'anguille adulte vivante est de 9,00 EUR/kg (l'anguille peut être achetée chez les pêcheurs ou les pisciculteurs) et le prix au détail est de 60,17 EUR/kg. Le prix départ usine est de 36 EUR/kg, ce qui représente 60% du prix final. Comme indiqué ci-dessous, les principaux coûts sont liés aux pertes matière au stade du filetage avec un rendement de filetage de 41% à 46%, suivi par le coût de la matière première (anguille vivante) et les coûts de la main-d'œuvre.

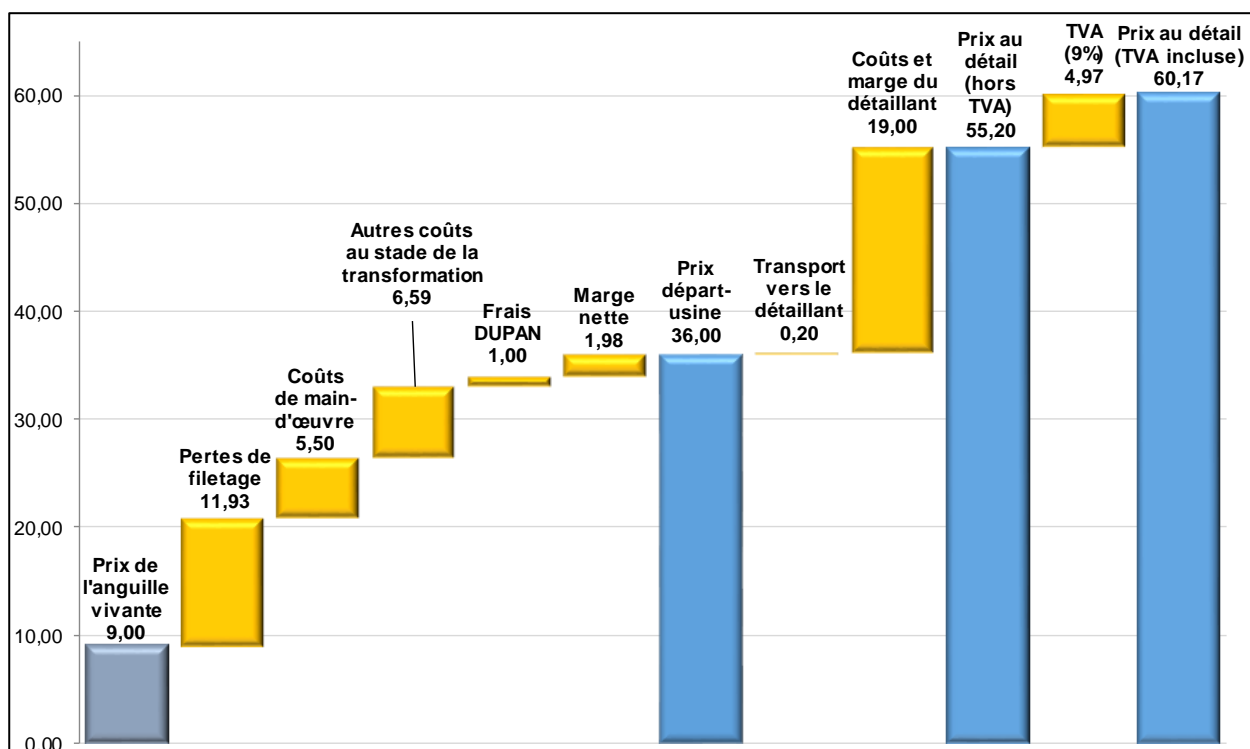
Pour chaque kg de filet d'anguille fumée produit, le transformateur paie une redevance de 1 EUR à DUPAN (0,5 EUR/kg pour l'anguille entière fumée). Voir le point 2.2.3.

Tableau 20- Coûts et marges pour les filets d'anguille fumés vendus au détail par les poissonniers aux Pays-Bas (2019)

	Prix moyen (EUR/kg)	% du prix final	Commentaire
Prix de l'anguille vivante (des pêcheurs ou des agriculteurs)	9,00	15%	6,00 à 11,00 EUR/kg
Pertes de filetage	11,93	20%	41% à 46% de rendement
Coûts de main-d'œuvre	5,50	9%	4,00 à 6,20 EUR/kg
Autres coûts au stade de la transformation	6,59	11%	
Taxe DUPAN	1,00	2%	1,00 EUR/kg pour les mesures de reconstitution des stocks d'anguilles
Marge nette	1,98	3%	
Prix départ usine	36,00	60%	35,00 à 38,00 EUR/kg
Transport vers le détaillant	0,20	0%	
Coûts et marge des détaillants	19,00	32%	
Prix au détail (hors TVA)	55,20	92%	
TVA (9%)	4,97	8%	TVA à 9%.
Prix de détail (TVA incluse)	60,17	100%	50,00 à 70,00 EUR/kg

Source: EUMOFA

Figure 7- Coûts et marges pour les filets d'anguille fumés vendu au détail par les poissonniers aux Pays-Bas (EUR/kg, 2019)



Source: EUMOFA

3 Le marché allemand

3.1 Structure de la chaîne d'approvisionnement

3.1.1 Production

La production d'anguille en Allemagne s'élevait à 1.411 tonnes en 2018, dont 13% provenaient de la pêche et 87% de l'aquaculture. La production a considérablement augmenté ces dernières années : +97% entre 2012 et 2018, en raison d'une forte croissance de l'aquaculture (+167%).

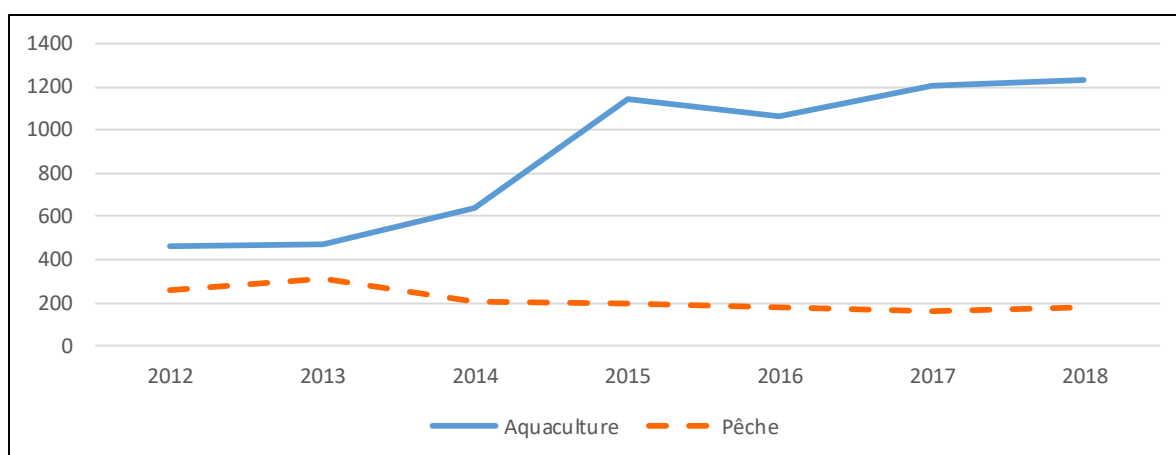
Malgré un déclin important ces dernières années, l'anguille est toujours très importante pour la pêche intérieure, en particulier dans le Land de Brandebourg, qui est l'un des plus importants pour le secteur allemand de la pêche intérieure en général. En moyenne, l'anguille contribue à hauteur de 27% au chiffre d'affaires des entreprises de pêche¹³.

Tableau 21: Production d'anguille en Allemagne entre 2012 et 2018 (en tonnes)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Evol. 2018 / 2012
Aquaculture	460	471	643	1.147	1.062	1.202	1.229	+167%
Pêche	256	307	203	198	180	159	182	-29%
<i>Pêche côtière</i>	42	45	47	39	39	16	54	+29%
<i>Pêche dans les eaux intérieures</i>	214	262	156	159	141	143	128	-47%
Total	716	778	846	1.345	1.242	1.361	1.411	+97%

Source: FAO

Figure 8: Évolution de la production d'anguilles d'élevage et d'anguilles sauvages capturées en Allemagne entre 2012 et 2018 (en tonnes)



Source: FAO

¹³ Source : "Structure et situation économique de la pêche intérieure dans le Brandebourg", Fladung und Ebeling (Institut für Binnenfischerei e.V. Potsdam-Sacrow), 2016

En Allemagne, l'aquaculture de l'anguille a commencé à la fin du siècle dernier et a atteint une étape importante en 2015, la production dépassant pour la première fois les 1.000 tonnes. La valeur des ventes était de 15,8 millions d'euros en 2018 (15,2 millions d'euros en termes réels).

Tableau 22: Volume et valeur nominale des anguilles d'élevage en Allemagne (2012-2018)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Evol. 2018 vs. 2012
Volume (tonnes)	460	471	643	1.147	1.062	1.202	1.229	+167%
Valeur (1.000 EUR)	5.971	4.946	6.147	10.965	9.452	15.481	15.817	+165%

Source: FAO

3.1.2 Importations - Exportations

En 2019, l'Allemagne a importé pour 15 millions d'euros de produits à base d'anguille et en a exporté pour 10 millions d'euros. La balance commerciale allemande est donc négative, principalement en raison des anguilles congelées (-2,3 millions d'euros) et des anguilles vivantes (-1,4 million d'euros). Pour les anguilles fumées, la balance commerciale est également négative (-0,2 million d'euros).

Importations

En valeur, les anguilles en conserve (principalement importées de Chine et de Taïwan) et les anguilles vivantes (principalement des petites anguilles¹⁴ importées de France et des grandes anguilles¹⁵ importées des Pays-Bas) représentaient 74% de la valeur totale des produits de l'anguille importés en 2019.

Tableau 23: Importations d'anguilles et de produits à base d'anguilles en Allemagne (2019)

	Volume (tonnes)	Valeur nominale (1.000 EUR)	Prix (EUR/kg)	% val. 2019
Vivant	190	5.489	28,87	37%
Frais	44	620	14,16	4%
Congelé	249	2.683	10,79	18%
Fumé	18	590	32,25	4%
En conserve	302	5.600	18,52	37%
Total	803	14.982	18,65	100%

Source : Élaboration des données EUROSTAT-COMEXT par EUMOFA

¹⁴ <12 cm (civelles utilisées pour le repeuplement et les opérations d'aquaculture)

¹⁵ >20 cm

Les anguilles fumées représentaient 4% de la valeur totale des produits à base d'anguille importés par l'Allemagne en 2019. Les importations d'anguilles fumées ont diminué de moitié entre 2012 et 2019. Les fournisseurs étaient les Pays-Bas (12 tonnes en 2019) et la Pologne (6 tonnes). La valeur des importations était de 0,59 million d'euros en 2019, avec une diminution de 48% depuis 2012 (0,56 million d'euros et 54% de diminution en valeur réelle).

Tableau 24: Évolution des importations d'anguilles fumées en Allemagne entre 2012 et 2019

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Evol. 2019 / 2012
Volume (tonnes)	39	34	44	35	25	37	22	18	-52%
Valeur nominale (1.000 EUR)	1.144	1.067	1.288	1.040	739	1.039	631	590	-48%
Prix (EUR/kg)	29,73	31,74	29,07	30,07	29,34	28,02	28,18	32,25	8%

Source : Élaboration des données EUROSTAT-COMEXT par EUMOFA

Exportations

Les principaux produits exportés sont les conserves d'anguilles et les anguilles vivantes, qui représentaient 91% de la valeur totale des produits de l'anguille exportés par l'Allemagne en 2019. Les principales destinations des conserves d'anguilles étaient la Pologne (67 tonnes), les Pays-Bas (20 tonnes), l'Italie (15 tonnes) et l'Espagne (10 tonnes). Les anguilles vivantes sont expédiées vers les Pays-Bas et le Danemark.

Tableau 25: Exportations d'anguilles et de produits à base d'anguilles en provenance d'Allemagne (2019)

	Volume (tonnes)	Valeur nominale (1.000 EUR)	Prix (EUR/kg)	% Val. 2019
Vivant	433	4.080	9,43	42%
Frais	10	129	13,16	1%
Gelé	39	364	9,34	4%
Fumé	13	390	29,13	4%
Préservé	182	4.746	26,02	49%
Total	677	9.709	14,34	100%

Source : Élaboration des données EUROSTAT-COMEXT par EUMOFA

Les exportations allemandes d'anguilles fumées sont en hausse mais restent à un niveau très bas (12-13 tonnes par an). Le prix à l'exportation est assez stable, il était de 29,13 EUR/kg en 2019 (28,30 EUR/kg en termes réels).

Tableau 26: Évolution des exportations d'anguille fumée en provenance d'Allemagne entre 2012 et 2019

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Evol. 2019 / 2012
Volume (tonnes)	8	6	7	7	12	13	12	13	76%
Valeur nominale (1.000 EUR)	229	191	202	223	333	369	374	390	71%
Prix (EUR/kg)	30,11	30,24	30,60	32,34	27,32	29,08	30,44	29,13	-3%

Source : Élaboration des données EUROSTAT-COMEXT par EUMOFA

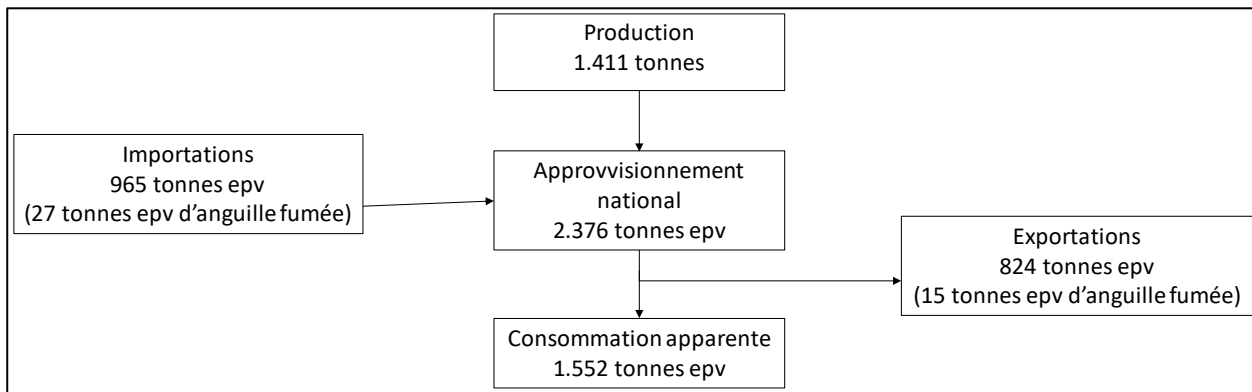
3.1.3 Consommation apparente

L'Allemagne a longtemps été le plus grand marché de l'UE pour l'anguille et le deuxième au monde après le Japon. La consommation annuelle moyenne était d'environ 6.000 tonnes à la fin des années 1980¹⁶. En raison de problèmes d'approvisionnement et de mesures de protection, le marché a ensuite connu une baisse constante pour atteindre environ 1.500 tonnes en 2019. L'Allemagne est aujourd'hui le deuxième plus grand marché de l'anguille dans l'UE, après les Pays-Bas.

En 2018, l'approvisionnement national d'anguilles était de 2.376 tonnes (2,5% de moins que l'année précédente), dont 59% provenaient de la production nationale (aquaculture + pêche) et 41% des importations. Un tiers (35%) de cet approvisionnement a été exporté, ce qui permet d'estimer à 65% la consommation nationale "apparente". La consommation apparente d'anguilles en Allemagne était de 1.552 tonnes d'équivalent poids vif en 2018, soit une baisse de 6,6% par rapport à 2017.

Ils n'existent pas de données détaillées sur la production d'anguilles fumées (selon les entretiens avec les parties prenantes, la production annuelle devrait s'élever à environ 1.000 tonnes d'équivalent poids vif).

Figure 9: Bilan d'approvisionnement de l'anguilles en Allemagne (2018, tonnes d'équivalent poids vif)



Source : Élaboration des données EUROSTAT-COMEXT et FAO par EUMOFA

¹⁶ Source: The eel market in Federal Republic of Germany – “*Le marché de l'anguille en RFA*” (Poste d'Expansion Economique, Hambourg, 1992)

3.2 Caractéristiques du marché et de la consommation en Allemagne

3.2.1 Caractéristiques du marché

En Allemagne, la demande d'anguilles fumées est dominante et se concentre principalement sur les produits fumés entiers (300-500g, 600-800g, plus de 800g), mais aussi sur les filets et, moins souvent, sur les steaks. Les entreprises de fumage sont principalement situées dans le nord de l'Allemagne (Bremerhaven, Basse-Saxe), à proximité des zones de pêche et des unités aquacoles. Une vingtaine d'entreprises fument l'anguille, et la plupart d'entre elles sont très petites. L'anguille ne fait pas partie des principales espèces transformées par ces entreprises, car elle vient généralement après le saumon, le maquereau et le flétan. Les pêcheurs vendent généralement directement au consommateur, et certains fument eux-mêmes une partie de leurs prises avant de les vendre. Les grossistes et les détaillants allemands exigent généralement des anguilles certifiées par le ESF¹⁷. La plupart des opérateurs de la chaîne d'approvisionnement allemande (aquaculteurs, grossistes, fumeurs, négociants de poisson) sont membres de l'IFEA¹⁸ ("Initiative zur Förderung des Europäischen Aals")¹⁹.

Les grands distributeurs (EDEKA, REWE, KAUF LAND, etc.) ont cessé de vendre des anguilles, arguant que "*chaque anguille dans l'assiette met en danger la survie de toute l'espèce*" (EDEKA).

3.2.2 Consommation

L'anguille fumée est un mets délicat en Allemagne, un produit de luxe qui est principalement consommé en décembre. Ce type de consommation "occasionnelle" a été renforcé par les préoccupations concernant l'état du stock d'anguilles.

3.3 Transmission des prix dans la chaîne d'approvisionnement

3.3.1 Prix en première vente

En Allemagne, les premières ventes concernent les anguilles adultes ; les civelles ne sont pas pêchées dans cet État membre. Les statistiques nationales allemandes (BLE²⁰), qui couvrent les premières ventes d'anguilles pêchées par les pêcheurs côtiers de la mer Baltique, montrent une légère tendance à la hausse des prix ces dernières années. Il était de 10,85 EUR/kg en 2019 (11 mois) et de 10,23 EUR/kg en termes réels.

Figure 10: Prix en première vente des anguilles débarquées²¹ par les pêcheries côtières allemandes

	Prix au débarquement (EUR/kg)
2012	8,50
2013	8,55
2014	9,38
2015	8,97
2016	10,33
2017	9,28
2018	10,67
2019 (11 mois)	10,85

Source: BLE

Certaines données recueillies par l'Institut allemand pour la pêche intérieure à Potsdam font état des prix payés au pêcheur professionnel en eau douce selon le canal de commercialisation utilisé.

¹⁷ *Eel Stewardship Fund*, fonds de gestion de l'anguille.

¹⁸ L'IFEA est membre de l'Eel Stewardship Association (ESA), qui est le propriétaire du label ESF.

¹⁹ Les principaux grossistes (DEUTSCHE SEE, TRANSGOURMET) et les grandes entreprises de tabac (GOTTFRIED FRIEDRICHS, WECHSLER...) sont membres de cette initiative, mais pas la grande distribution.

²⁰ Office fédéral de l'agriculture et de l'alimentation

²¹ Anguilles destinées à la consommation humaine (fraîches ou fumées).

Figure 11: Prix payés au producteur (pêcheur professionnel) pour les anguilles sauvages selon le circuit de commercialisation (EUR/kg, 2018)

Canal de marketing	Frais	Fumé
Vente directe au consommateur		
Baden-Württemberg		30,00-40,00
Bavière	20,50	33,00
Berlin	21,75	40,50
Basse-Saxe	15,00-25,00	34,00-48,00
Rhénanie-du-Nord-Westphalie	20,00	
Rhénanie-Palatinat	28,00	52,00
Saxe-Anhalt	13,00-26,00	29,90-34,90
Schleswig-Holstein	22,00	38,00
Détaillants et restaurants		
Bavière	17,50	24,00
Berlin	14,00	27,00
Rhénanie-du-Nord-Westphalie	20,00	
Rhénanie-Palatinat		29,50
Saxe-Anhalt	13,00	
Grossistes		
Berlin	15,50	
Rhénanie-Palatinat		26,00

Source : Rapport annuel sur la pêche intérieure allemande (Institut de la pêche intérieure Potsdam-Sacrow)

Les prix départ exploitation des anguilles étaient au même niveau en 2012 par rapport à 2018. Cependant, on observe une forte baisse de 2012 à 2016 et une augmentation en 2017 et 2018 (+45% en 2018 par rapport à 2016). Le prix départ exploitation était de 12,87 EUR/kg en 2018 (12,40 EUR/kg en prix réel).

Tableau 27: Prix départ exploitation (prix nominal) des anguilles d'élevage en Allemagne (2012-2018)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Prix (EUR/kg)	12,98	10,50	9,56	9,56	8,90	12,88	12,87

Source: FAO

3.3.2 Prix à l'importation et à l'exportation

Les flux commerciaux sont très limités pour les anguilles fumées. L'évolution des prix est légèrement à la hausse pour les anguilles importées et légèrement à la baisse pour les anguilles exportées. Le prix à l'importation était de 32,25 EUR/kg en 2019 (30,92 EUR/kg en termes réels), le prix à l'exportation était de 29,13 EUR/kg (28,32 EUR/kg en termes réels).

Tableau 28: Prix (prix nominal) et volume des importations et des exportations d'anguilles fumées en Allemagne (2012-2019)

		2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Evol. (2019/2012)
Prix (EUR/kg)	Import	29,73	31,74	29,07	30,07	29,34	28,02	28,18	32,25	8%
	Export	30,11	30,24	30,60	32,34	27,32	29,08	30,44	29,13	-3%
Volume (tonnes)	Import	39	34	44	35	25	37	22	18	-52%
	Export	8	6	7	7	12	13	12	13	76%

Source : Élaboration des données EUROSTAT-COMEXT par EUMOFA

3.3.3 Prix de gros

Selon un important grossiste en produits de la mer, le prix de gros des anguilles entières fumées était proche de 28,00 EUR/kg en mars 2020, avec de très faibles différences (max. 1,00 EUR/kg) entre les différentes tailles (300-600g, 600-800g, 800-1000g).

Au cours de la même période, METRO fait état de prix sensiblement différents, comme le montre le tableau ci-dessous.

Tableau 29: Prix de l'anguille fumée chez METRO (mars-avril 2020)

Description	Emballage / Marque	Poids unitaire	Prix hors TVA (EUR/kg)	Prix TVA incluse (EUR/kg)
300-600g (environ 450g/pièce) Promotion 12.3.20 --> 11.4.20	En vrac, sans marque	2,5kg	43,99 34,99	47,07 37,44
600-800g (environ 800g/pièce) Promotion 12.3.20 --> 11.4.20	En vrac, sans marque	3kg	43,99 34,99	47,07 37,44
Steaks d'anguille (environ 600g/pièce)	WECHSLER		49,99	53,49
Anguille argentée entière (environ 600g/pièce)	WECHSLER	3kg	48,99	52,42
Filets d'anguille 5x500g	WECHSLER	5 x 500g	75,16	80,42

Source: METRO

3.3.4 Prix au détail

Le prix au détail des anguilles entières fumées était d'environ 49,00 EUR/kg en mars 2020.

Tableau 30: Prix de détail des produits à base d'anguille (mars-avril 2020)

Produit	Origine de l'anguille	Commentaires	Poids unitaire	Prix TVA incluse (EUR/unité)	Prix TVA comprise incluse (EUR/kg)
Anguille de la Baltique fumée	Mer Baltique, pêche		1kg	63,85	63,85
Anguille de Müritz fumée	Pêche dans les eaux intérieures, DE		600g	52,35	87,25
Anguille de Müritz fumée	Pêche dans les eaux intérieures, DE		800g	51,88	64,85
Anguille fumée	Pêche dans les eaux intérieures, DE		350g	19,94	56,99
Steaks d'anguille de Müritz fumés	Pêche dans les eaux intérieures, DE		300g	19,85	66,17
Filets d'anguille de Müritz fumés	Pêche dans les eaux intérieures, DE	Prétranché, sans peau, congelé	100g	7,85	78,50
Anguille de Müritz fraîche	Pêche dans les eaux intérieures, DE		600g	22,85	38,08
Anguille de Müritz fraîche	Pêche dans les eaux intérieures, DE		800g	30,85	38,56
Anguille de Müritz fraîche	Pêche dans les eaux intérieures, DE		1kg	39,85	39,85
Anguille fraîche	Aquaculture, NL		350g	13,98	39,96
Gelée (bocal en verre)	Pêche dans les eaux intérieures, DE	Ingrédients : anguille, eau, vinaigre de cognac, gélatine de porc, sucre, épices	220g (100g d'anguille)	5,99	27,23

Source : fischkaufhaus.de

3.3.5 Transmission des prix

Comme la grande distribution ne propose pas de produits à base d'anguille, les anguilles fumées sont commercialisées par une chaîne d'approvisionnement assez traditionnelle (des fumeurs aux grossistes, puis vendues aux détaillants ou aux restaurants), lorsqu'elles ne sont pas vendues directement au consommateur final.

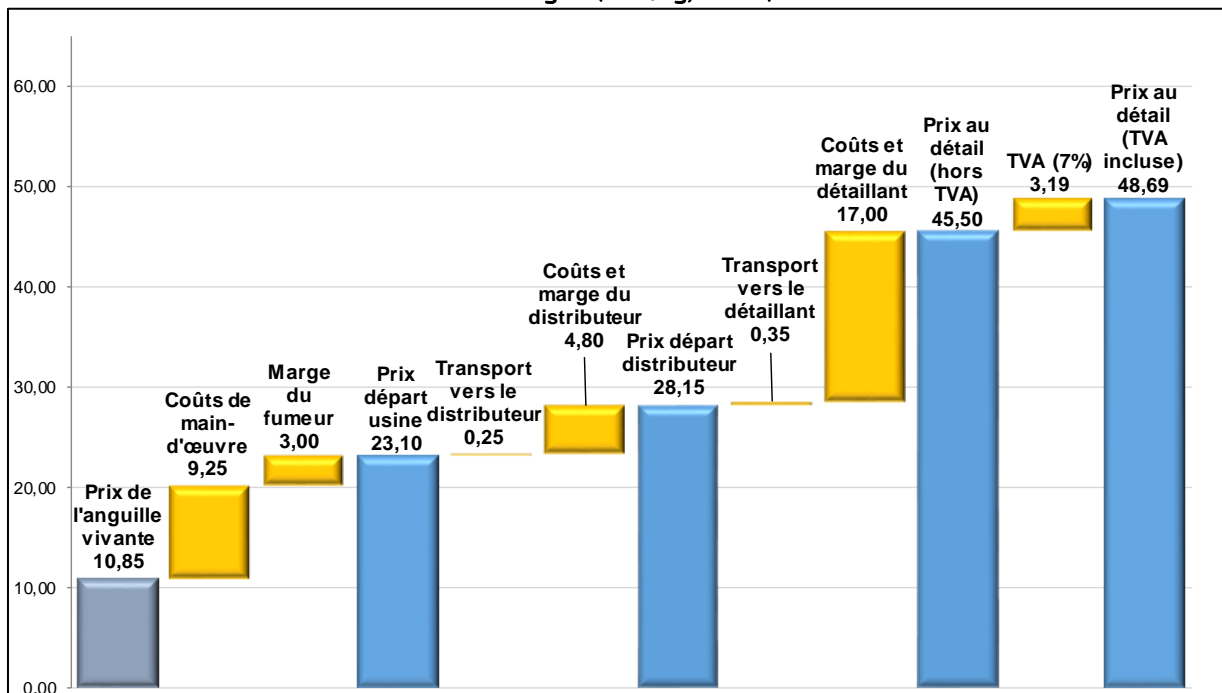
Le tableau et le graphique ci-dessous montrent la transmission des prix pour les anguilles entières fumées vendues dans les poissonneries en Allemagne. Le prix de l'anguille vivante est de 10,85 EUR/kg (anguille adulte, achetée chez l'éleveur ou le pêcheur) et le prix au détail est de 48,69 EUR/kg. Dans le cas analysé, 22% du prix final vont au producteur (pêcheur/aquaculteur), 25% au transformateur (fumeur), 11% au grossiste, 36% au détaillant, et le 7% restant à l'administration fiscale (TVA).

Tableau 31: Coûts et marges pour l'anguille fumée entière vendue au détail dans les poissonneries en Allemagne (EUR/kg, 2019)

	Prix moyen (EUR/kg)	% du prix final
Prix de l'anguille vivante	10,85	22%
Coûts de main-d'œuvre	9,25	19%
Marge du fumeur	3,00	6%
Prix départ usine	23,10	47%
Transport vers le distributeur	0,25	1%
Coûts et marge du distributeur	4,80	10%
Prix départ distributeur	28,15	58%
Transport vers le détaillant	0,35	1%
Coûts et marge des détaillants	17,00	35%
Prix au détail (hors TVA)	45,50	93%
TVA (7%)	3,19	7%
Prix au détail (TVA inclu)	48,69	100%

Source: EUMOFA

Figure 12: Coûts et marges pour l'anguille entière fumée vendue au détail dans les poissonneries en Allemagne (EUR/kg, 2019)



Source : EUMOFA

4 Le marché danois

4.1 Structure de la chaîne d'approvisionnement

4.1.1 Production

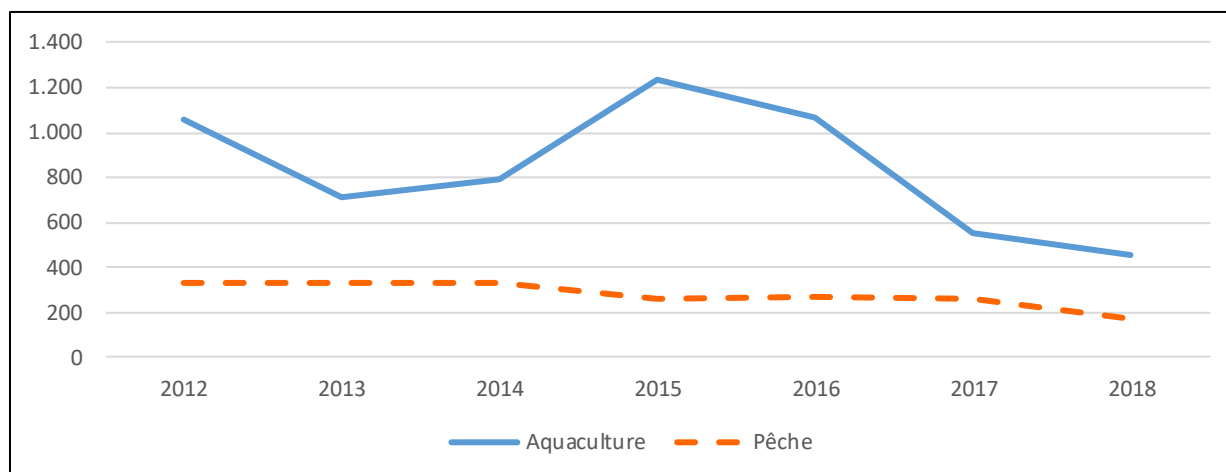
La production d'anguilles au Danemark était de 623 tonnes en 2018, dont 72% provenaient de l'aquaculture et 28% de la pêche. La production a diminué de 55% entre 2012 et 2018 (-57% pour l'aquaculture et -48% pour la pêche).

Tableau 32: Production d'anguille au Danemark entre 2012 et 2018 (en tonnes)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Evol. 2018 / 2012
Aquaculture	1.061	712	789	1.232	1.067	549	451	-57%
Pêche	328	331	331	262	267	259	172	-48%
Total	1.389	1.043	1.120	1.494	1.334	808	623	-55%

Source : FAO

Figure 13: Évolution de la production d'anguilles d'élevage et d'anguilles sauvages capturées au Danemark entre 2012 et 2018 (en tonnes)



Source: FAO

4.1.2 Importations - Exportations

Importations

En 2019, les importations d'anguilles et de produits à base d'anguilles se sont élevées à 238 tonnes et à 2,6 millions d'euros, principalement composées d'anguilles fraîches (48% de la valeur importée) et d'anguilles vivantes (40% de la valeur importée). Il n'y a eu qu'une tonne d'anguille fumée importée, pour 35.000 euros.

Tableau 33: Importations d'anguilles et de produits à base d'anguilles au Danemark (2019)

	Volume (tonnes)	Valeur nominale (1.000 EUR)	Prix (EUR/kg)	% val. 2019
Vivant	108	1.047	9,70	40%
Frais	112	1.260	11,23	48%
Congelé	10	137	14,45	5%
Fumé	1	35	35,47	1%
En conserve	7	121	16,77	5%
Total	238	2.600	10,93	100%

Source : Élaboration des données EUROSTAT-COMEXT par EUMOFA

Entre 2012 et 2019, les importations d'anguilles fumées ont été limitées, passant de 8 tonnes en 2012 à 1 tonne en 2019. Le prix était de 35,47 EUR/kg en 2019 (33,93 EUR/kg en termes réels).

Tableau 34: Évolution des importations d'anguille fumée au Danemark entre 2012 et 2019

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Evol. 2019 / 2012
Volume (tonnes)	8	5	3	3	3	4	5	1	-88%
Valeur nominale (1.000 EUR)	290	164	104	88	102	122	170	35	-88%
Prix (EUR/kg)	34,90	30,38	31,45	33,66	35,02	33,96	32,02	35,47	2%

Source : Élaboration des données EUROSTAT-COMEXT par EUMOFA

Exportations

En 2019, les exportations d'anguilles et de produits à base d'anguilles en provenance du Danemark se sont élevées à 664 tonnes et à 7,1 millions d'euros, comprenant principalement des anguilles vivantes (43% de la valeur exportée), des anguilles fraîches (40%) et des anguilles congelées (15%).

Tableau 35: Exportations d'anguilles et de produits à base d'anguilles en provenance du Danemark (2019)

	Volume (tonne)	Valeur nominale (1.000 EUR)	Prix (EUR/kg)	% val. 2019
Vivant	390	3.051	7,82	43%
Frais	183	2.812	15,33	40%
Congelé	87	1.081	12,39	15%
Fumé	3	98	36,20	1%
En conserve	2	49	32,91	1%
Total	665	7.092	10,66	100%

Source : Élaboration des données EUROSTAT-COMEXT par EUMOFA

Les exportations d'anguille fumée du Danemark sont limitées : entre 2012 et 2019, les exportations ont atteint un pic de 22 tonnes en 2016 et ont varié entre 3 et 10 tonnes les autres années. Le prix à l'exportation était de 36,20 EUR/kg en 2019.

Tableau 36: Évolution des exportations d'anguille fumée du Danemark entre 2012 et 2019

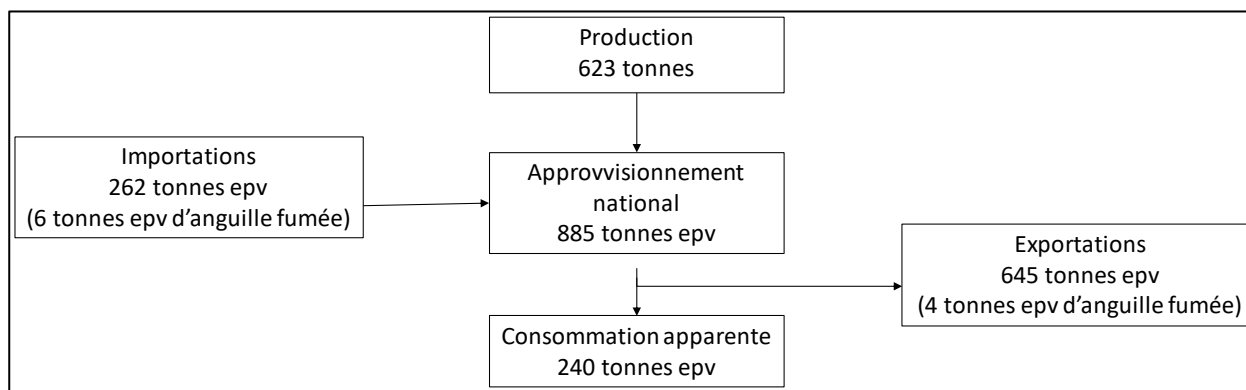
	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Evol. 2019 / 2012
Volume (tonnes)	9	10	9	3	22	6	4	3	-71%
Valeur nominale (1.000 EUR)	253	303	169	86	692	164	135	98	-61%
Prix (EUR/kg)	27,20	30,31	19,84	26,80	32,18	26,05	36,39	36,20	33%

Source : Élaboration des données EUROSTAT-COMEXT par EUMOFA

4.1.3 Consommation apparente

En 2018, l'approvisionnement total d'anguilles s'élevait à 885 tonnes en équivalent poids vif, dont 70% provenaient de la production nationale (aquaculture + pêche) et 30% des importations. Près des trois quarts (73%) de cette offre ont été exportés, un quart (27%) peut donc être estimé comme "consommation apparente" au niveau national, soit 240 tonnes epv.

Figure 14: Bilan d'approvisionnement de l'anguille au Danemark (2018, tonnes, équivalent poids vif)



Source : Élaboration des données EUROSTAT-COMEXT et FAO par EUMOFA

4.2 Caractéristiques du marché et de la consommation danoise

Aucune statistique n'est disponible sur l'industrie du fumage d'anguilles au Danemark, que ce soit en termes de nombre d'entreprises ou de volume de production. Dans le cadre de cette étude, moins de dix entreprises ont été identifiées, toutes de petite taille.

D'après les données de production (pêche et aquaculture), la disponibilité de l'anguille a diminué au Danemark au cours des dernières années. Néanmoins, la consommation d'anguille fumée est traditionnelle.

4.3 Transmission des prix dans la chaîne d'approvisionnement

4.3.1 Prix en première vente

Prix d'achat pour les transformateurs

D'après les entretiens, le prix de l'anguille vivante d'élevage au Danemark pour les transformateurs (le transformateur peut acheter de l'anguille à la fois à la pêche et à l'aquaculture) était d'environ 9,00 et 11,00 EUR/kg en 2019.

Données sur les premières ventes

Au Danemark, les premières ventes concernent les anguilles adultes ; les civelles ne sont pas pêchées dans cet État membre.

Selon les données recueillies par l'EUMOFA auprès de l'Agence danoise des pêches, les premières ventes annuelles d'anguilles au Danemark se situent entre 171 et 313 tonnes, ce qui représente 88% - 100% des captures d'anguilles dans le pays.

Sur la base de ces données, le prix moyen était de 10,65 EUR/kg en 2019 (0,24 EUR/kg de moins qu'en 2018) alors que le volume est resté relativement stable. Le prix en termes réels était de 10,34 EUR/kg en 2019. Les prix les plus bas ont été enregistrés en 2014 et 2015 (8,21 EUR/kg et 9,38 EUR/kg), contre 10,00-12,00 EUR/kg pour les autres périodes.

Tableau 37: Premières ventes d'anguilles au Danemark

DK	Volumes (tonnes)	Valeur nominale (1.000 EUR)	Prix (EUR/kg)
2012	287	3.524	12,27
2013	313	3.458	11,04
2014	303	2.487	8,21
2015	242	2.271	9,38
2016	244	2.549	10,44
2017	240	2.896	12,06
2018	175	1.904	10,89
2019	171	1.823	10,65

Source : EUMOFA, tel que recueilli auprès de l'Agence danoise de la pêche

Prix départ exploitation

Selon les données de la FAO, le prix départ exploitation était de 11,14 EUR/kg en 2019 (10,89 EUR/kg prix en termes réels), contre 8,44 à 12,27 EUR/kg pour les années précédentes.

Tableau 38: Prix départ exploitation (prix nominal) pour l'anguille d'élevage au Danemark (2012-2017)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Prix (EUR/kg)	10,17	9,52	8,44	9,78	10,79	12,27	11,14

Source: FAO

4.3.2 Prix à l'importation et à l'exportation

Les flux commerciaux d'anguilles fumées sont très limités à destination et en provenance du Danemark (1 tonne importée et 3 tonnes exportées en 2019). Les prix moyens en 2019 des importations et des exportations sont relativement similaires : environ 35,00 et 36,00 EUR/kg, respectivement (environ 34,00 et 35,00 EUR/kg de prix en termes réels).

Tableau 39: Prix (prix nominal) et volume des importations et des exportations d'anguilles fumées au Danemark (2012-2019)

		2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Evol. 2019/2012)
Prix (EUR/kg)	Import	34,90	30,38	31,45	33,66	35,02	33,96	32,02	35,47	+2%
	Export	27,20	30,31	19,84	26,80	32,18	26,05	36,39	36,20	+33%
Volume (tonnes)	Import	8	5	3	3	3	4	5	1	-88%
	Export	9	10	9	3	22	6	4	3	-71%

Source : Élaboration des données EUROSTAT-COMEXT et FAO par EUMOFA

4.3.3 Prix au détail

D'après une enquête sur les prix en ligne auprès des transformateurs, le prix à la consommation de l'anguille fumée varie de 38,00 à 67,00 EUR/kg. Il s'agit de paquets de 300-400g dans la plupart des cas.

4.3.4 Transmission des prix

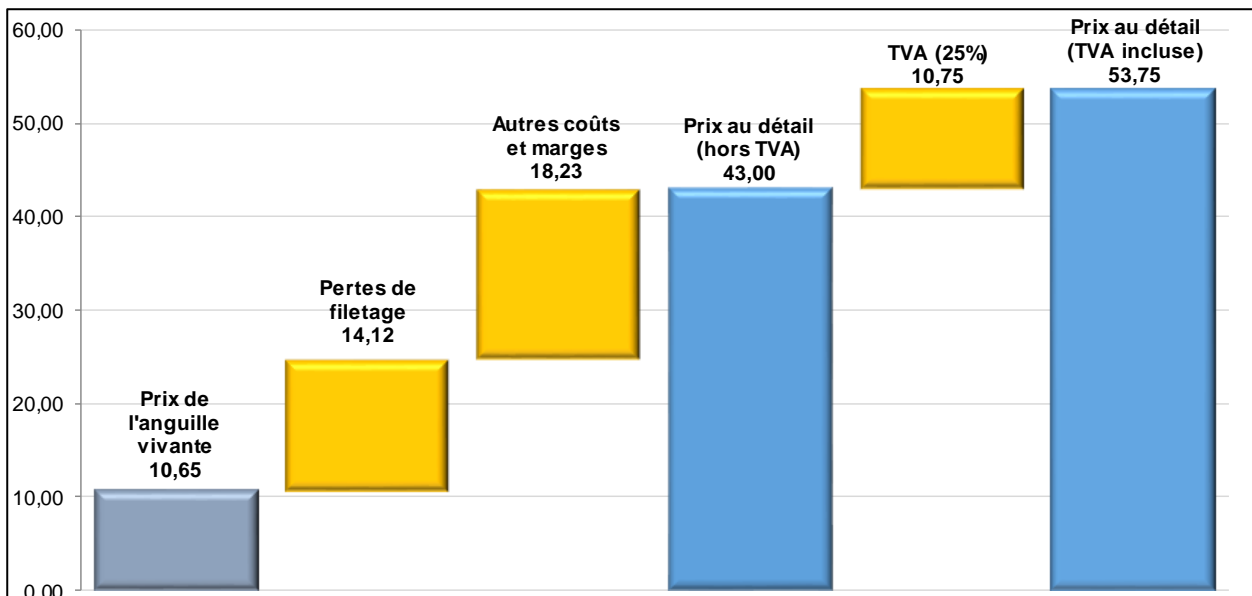
Le prix de l'anguille adulte vivante (matière première) est de 10,65 EUR/kg (les transformateurs peuvent acheter des anguilles aux pêcheurs ou aux pisciculteurs) et le prix au détail du produit final est de 50,75 EUR/kg en ventes directes (sur la base des commentaires d'un transformateur interrogé). La perte au stade du filetage atteint 14,12 EUR/kg (43% de rendement) et les autres coûts sont estimés à 18,23 EUR/kg. Le prix de vente au détail dans le magasin est de 43,00 EUR/kg sans TVA et de 53,75 EUR/kg avec TVA (25% de TVA).

Tableau 40: Coûts et marges pour le filet d'anguille fumé vendu en vente directe au Danemark (2019)

	Prix moyen (EUR/kg)	% du prix final
Prix de l'anguille vivante (des pêcheurs ou des pisciculteurs)	10,65	20%
Pertes de filetage	14,12	26%
Autres coûts et marge	18,23	34%
Prix au détail (hors TVA)	43,00	80%
TVA (25%)	10,75	20%
Prix au détail (TVA inclu)	53,75	100%

Source: EUMOFA

Figure 15- Coûts et marges pour le filet d'anguille fumé vendu en vente directe au Danemark (EUR/kg, 2019)



Source: EUMOFA

5 CONCLUSIONS

L'industrie du fumage d'anguille est de petite taille dans les trois pays analysés. L'analyse porte sur les ventes dans les poissonneries ou les ventes directes du transformateur pour les produits suivants :

- Filets d'anguille fumés vendus au détail dans une poissonnerie aux Pays-Bas ;
- Anguille fumée entière vendue au détail dans une poissonnerie en Allemagne ;
- Filets d'anguille fumés vendus au détail en vente directe au Danemark.

Les détails sont présentés dans le tableau suivant.

Le prix d'achat des matières premières varie entre 8,00 et 10,85 EUR/kg, et le prix de détail (hors TVA) entre 43,00 EUR/kg en vente directe au Danemark et 55,20 EUR/kg aux Pays-Bas. Le coût de la matière première représente 15 à 22 % du prix final au stade de la vente au détail.

Tableau 41: Synthèse de l'analyse de la structure des prix aux Pays-Bas, en Allemagne et au Danemark (EUR/kg, valeur nominale, 2019)

État membre :	Pays-Bas	Allemagne	Danemark
Présentation :	Filet	Entier	Filet
Canal de vente :	Poissonnier	Poissonnier	Vente directe
Prix de l'anguille (matière première) de pêche ou d'aquaculture	9,00	10,85	10,65
Pertes au stade du filetage	11,93	0 (anguille entière)	14,12
Prix départ usine	36,00	23,10	/
Prix de détail hors TVA	55,20	45,50	43,00
Prix de détail, TVA comprise	60,17	48,69	53,75

Source: EUMOFA

6 ENTRETIENS

- Pays-Bas
 - Transformateurs
 - DUPAN
- Allemagne
 - Entreprise d'aquaculture
 - Transformateur
 - Grossiste
- Danemark
 - Entreprise d'aquaculture
 - Transformateur

EUM OFA

European Market Observatory for
Fisheries and Aquaculture Products



www.eumofa.eu



Office des publications
de l'Union européenne

ISBN : 978-92-76-15124-1
doi:10.2771/684369